



## Assurance salaire Medavie

### Un processus facile

Accédez au site [cbmedavie.ca](http://cbmedavie.ca) et inscrivez-vous à titre d'adhérent. De cette façon, vous obtiendrez toutes les informations en lien avec votre dossier d'invalité et serez ainsi avisé à chaque étape du traitement de celui-ci. Une fois votre inscription faite, il vous sera possible d'envoyer tous les documents médicaux requis via l'application **medavie mobile**, ou encore via le site internet [cbmedavie.ca](http://cbmedavie.ca) (Contrat 0021301000).

### Premier envoi

Vous devez compléter deux (2) formulaires, disponibles au bureau du Syndicat ou sur le portail STM sous l'onglet RH/Avantage Sociaux/CSN Entretien/Formulaire des assureurs. Le premier formulaire se nomme « **Déclaration du médecin traitant général** » et le deuxième, « **Demande de prestation déclaration de l'employé** ». Une fois en main, il sera important de faire compléter le premier formulaire « **Déclaration du médecin traitant général** » par votre médecin traitant. Vous devez remplir la partie 1 de ce formulaire.

Une fois dûment complétés, envoyez ces deux (2) formulaires accompagnés de votre certificat médical au bureau de santé de la STM : [bureaumedicalstm@stm.info](mailto:bureaumedicalstm@stm.info) ainsi qu'à : [absence@medavie.ca](mailto:absence@medavie.ca). Il se peut que vous n'ayez pas le formulaire rempli par votre médecin traitant, immédiatement lors de votre rendez-vous. Dès la réception de celui-ci, vous devez l'envoyer le plus rapidement aux adresses ci-dessus.

Pour les envois subséquents, dans le but de garder votre dossier médical confidentiel, nous vous suggérons d'acheminer les autres formulaires directement à la Croix Bleue Medavie et de demander à votre médecin un billet d'arrêt de travail, séparément qui ne mentionne que le diagnostic et les dates d'absence au travail. Vous devrez envoyer ce billet au bureau de santé STM ([bureaumedicalstm@stm.info](mailto:bureaumedicalstm@stm.info)).

### **IMPORTANT**

Vous recevrez de la part du bureau de santé STM (infirmière), une lettre indiquant que vous devez leur envoyer tous les documents médicaux. Nous vous informons que seulement les documents médicaux en relation avec votre arrêt de travail doivent être transmis dans le but de garder votre dossier médical personnel confidentiel.

### Coordonnées

#### **Bureau du Syndicat du Transport de Montréal CSN**

Représentant(e)s à la Défense des travailleurs  
accidentés, DTA  
Téléphone : 514 374-5013

Jocelyn Béland #16  
[dta2@stmese.ca](mailto:dta2@stmese.ca)

Audrey Parent #15  
[dta1@stmese.ca](mailto:dta1@stmese.ca)

#### **Croix Bleue Medavie**

Téléphone : 1 877 849-8509  
Service client : 1 888 873-9200  
Télécopieur : 1 844 244-8198

CP 668, Succursale B  
Montréal Québec H3B-3K3  
[cbmedavie.ca](http://cbmedavie.ca)

#### **Comité d'assurance**

Représentants syndicaux  
Téléphone : 514 374-5013

Frédéric Savard #11  
[regimeretraite@stmese.ca](mailto:regimeretraite@stmese.ca)

Jocelyn Béland #16  
[dta2@stmese.ca](mailto:dta2@stmese.ca)

#### **Agent(e) assurance STM**

[bureaumedicalstm@stm.info](mailto:bureaumedicalstm@stm.info)

800, de la Gauchetière Ouest  
Bureau 9100  
Montréal Québec H5A 1J6